

« Sur les traces du passé » : les grottes de St-Brais (2/5)

Notre série prend la direction des Franches-Montagnes pour partir à la découverte des grottes de St-Brais.



St-Brais compte trois grottes. La n°1 a permis de découvrir des indices de la présence humaine et animale il y a plusieurs millénaires.

Elles ont servi d'abri à l'Homme de Néandertal, il y a plus de 40'000 ans. Les grottes de St-Brais sont au cœur du 2e épisode de notre série « Sur les traces du passé ». Du Paléolithique à l'Âge de Bronze, les trois cavités creusées dans la roche par les infiltrations d'eau ont été un refuge pour les humains et les animaux. RFJ a visité les grottes de St-Brais en compagnie du responsable des chantiers archéologiques pour le Canton du Jura, Geoffroy Luisoni.

Dans les grottes de St-Brais avec Geoffroy Luisoni :

Si l'histoire de ce site est mieux connue à présent, c'est grâce au travail de Frédéric-Edouard Koby. Au siècle dernier, cet ouïste bâlois, férù de spéléologie et de paléontologie, a mené de nombreuses recherches sur les hauteurs de St-Brais. Il a notamment découvert des silex débités, des tessons de céramique et même des ossements, qui sont autant de traces d'occupation de l'être humain. Mais les grottes ont davantage servi aux animaux. « Plus de 90% des ossements qui proviennent de ces grottes sont des ossements de l'ours des cavernes (...) d'ailleurs ça se remarque par du polissage de pierres à l'intérieur », précise Geoffroy Luisoni.



Geoffroy Luisoni, ici devant la grotte n°3, a été notre guide sur les hauteurs de St-Brais.

Des indices sans doute perdus à jamais

« Il y a toujours des mystères avec l'archéologie et la paléontologie », apprécie le Vadais. Sauf que certains ne pourront peut-être jamais être percés. « Il y a eu des fouilles de Koby pendant 50 ans et il a excavé énormément de matériel, mais énormément de données sont juste évacuées donc plus ou moins perdues », explique Geoffroy Luisoni qui souligne un aspect plus problématique, celui des fouilles illégales. Certaines ont été constatées en 2015 dans la grotte n°2. Cette cavité, pourtant protégée par un portail, a été forcée et pillée. « C'est une perte de données inestimable pour l'archéologie et les connaissances. Ce sont des données perdues dans la nature. On ne pourra jamais les collecter ni les recouper », déplore le responsable des chantiers archéologiques dans le Jura. /nmy



La grotte n°2, protégée par un portail, a pourtant été fouillée illégalement en 2015.